Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/05/2023 au 30/04/2024			Du 01/05/2022 Au 30/04/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 629 302	870 439	10 499 741	17 354 002
Production vendue de biens				
Production vendue de services	224 236	18 698	242 934	247 062
Chiffre d'affaires Net	**9 853 538**	**889 137**	**10 742 675**	**17 601 064**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			28 908	39 997
Autres produits			281 174	120 179
TOTAL (I)			**11 052 757**	**17 761 240**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 486 393	12 549 136
Variation de stocks (marchandises)			-297	-2 389
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			1 261 472	1 663 171
Impôts, taxes et versements assimilés			21 227	35 034
Salaires et traitements			1 168 273	1 631 577
Charges sociales			400 163	717 719
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 146	38 687
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			21 941	93 872
TOTAL (II)			**10 396 317**	**16 726 808**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**656 440**	**1 034 432**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change			10 117	3 947
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**10 117**	**3 947**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 624	8 406
Différences négatives de change				74 998
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**5 624**	**83 403**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**4 492**	**-79 456**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**660 932**	**954 976**

Certifié conforme

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/05/2023 Au 30/04/2024	Du 01/05/2022 Au 30/04/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 613	640
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	**2 613**	**640**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 253
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		**1 253**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**2 613**	**-613**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	170 520	242 546
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**11 065 486**	**17 765 827**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**10 572 462**	**17 054 010**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	**493 025**	**711 817**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/04/2024	Net Au 30/04/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 898	1 898		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	617	62	555	
Autres immobilisations corporelles	258 104	170 002	88 102	96 805
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 747		1 747	51 877
TOTAL (I)	**262 367**	**171 962**	**90 404**	**148 682**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	168 882		168 882	205 943
Avances et acomptes versés sur commandes	868 645		868 645	620 903
Créances				
Clients et comptes rattachés	617 235	8 446	608 790	3 930 278
Autres	551 906		551 906	431 523
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 098 739		1 098 739	498 941
Charges constatées d'avance	11 955		11 955	14 921
TOTAL (II)	**3 317 362**	**8 446**	**3 308 916**	**5 702 509**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**3 579 728**	**180 408**	**3 399 320**	**5 851 191**

certifié conforme

Bilan Passif

		Net Au 30/04/2024	Net Au 30/04/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	5 000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		500	500
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		442 557	230 740
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		493 025	711 817
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**941 082**	**948 057**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		98	300 098
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 185 385	287 803
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 886	1 539 481
Dettes fiscales et sociales		1 101 969	2 287 309
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		28 375	446 438
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			38 680
	TOTAL (III)	**2 456 714**	**4 899 809**
Ecarts de conversion passif (IV)		1 525	3 325
	TOTAL GENERAL (I à IV)	**3 399 320**	**5 851 191**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

AB GRAPHIC INTERNATIONAL
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 153 Rue Robert Schuman - Le Brancheva
60610 LACROIX ST OUEN
511 760 092 RCS COMPIEGNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élevant à 493 024,93 euros, de la manière suivante :

- une somme de ..... 400 000,00 euros
  à titre de dividende, soit 800 euros bruts par part,
- et le solde, soit ..... 93 024,93 euros
  au compte **"Autres Réserves"**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 541 081,86 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 janvier 2025.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus ne sont pas éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est indiqué de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividendes bruts	Soumis à abattement
30/04/2023	500 000,00 €	0 €
30/04/2022	300 000,00 €	0 €
30/04/2021	200 000,00 €	0 €

Certifié conforme
La Gérance

Certifié conforme

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

AB GRAPHIC INTERNATIONAL
SARL
Au capital de 5 000 €
Le Brancheva
153 rue Robert Schuman
60610 LACROIX ST OUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/04/2024

Société inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris – Ile de France
31, rue de la Marc à Tissier – 91280 SAINT PIERRE DU PERRAY – Tel : 01.69.87.72.62 – Fax : 01.69.89.98.86
e-mail : info@audicer-conseil.com – site web : www.auditime.com
SAS au capital de 50 000 € - SIRET 524 570 231 00026 – APE 6920Z – RCS Evry B 524 570 231
Société du Groupe Audicer Conseil

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

AB GRAPHIC INTERNATIONAL
SARL
Au capital de 5 000 €
Le Brancheva
153 rue Robert Schuman
60610 LACROIX ST OUEN

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision ordinaire de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB GRAPHIC INTERNATIONAL SARL relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AB GRAPHIC INTERNATIONAL SARL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mai 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

La note sur les stocks des règles et méthodes de l'annexe décrit le mode de valorisation des articles et le calcul des provisions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués nous nous sommes assurés du juste calcul des valeurs et de l'estimation raisonnable des provisions constaté en fonction du principe de provisionné énoncé.

Vérification des documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société AB GRAPHIC INTERNATIONAL SARL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant.

AUDITIME
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Pierre du Perray
Le 15/10/2024
Pour AUDITIME SAS
Commissaire aux comptes

Emmanuel CUNY

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/04/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 3 399 320 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 493 025 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2023 au 30/04/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Logiciel 1 an,
- Matériel industriel 5 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Matériel informatique 2 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 5 ans,

Stocks

Stock pièces détachés :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Stock machines :

Les machines entrent en stock dès leur livraison effective à AB GRAPHIC INTERNATIONAL et non livrées à leur destinataire final à la date de clôture des comptes.

Leur valeur correspond au coût d'achat du bien frais accessoires compris.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci dessus et le cour du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Certifié conforme

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode de l'ANC 2021 en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.59%.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, complément de retraite et indemnités assimilés est de 311 558 €.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 552 € hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	9	8
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	2
Ouvriers		
TOTAL	**11**	**10**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	10.00000	5 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	500	10.00000	5 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	311 558
TOTAL	**311 558**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 898		
	TOTAL	**1 898**		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				617
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport		217 328		16 990
Mat. de bureau et info., mobilier		24 203		11 390
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	**241 530**		**28 998**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		51 877		
	TOTAL	**51 877**		
	TOTAL GENERAL	**295 306**		**28 998**

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 898	
TOTAL			**1 898**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			617	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport			234 318	
Mat. de bureau et info., mobilier		11 807	23 787	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**11 807**	**258 722**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		50 130	1 747	
TOTAL		**50 130**	**1 747**	
TOTAL GENERAL		**61 937**	**262 367**	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 898			1 898
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 898**			**1 898**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		62		62
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	122 524	34 739		157 264
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 201	2 344	11 807	12 739
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**144 725**	**37 146**	**11 807**	**170 064**
TOTAL GÉNÉRAL	**146 623**	**37 146**	**11 807**	**171 962**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	8 446				8 446
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**8 446**				**8 446**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**8 446**				**8 446**

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 747		1 747
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	10 090	10 090	
Autres créances clients	607 145	607 145	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	29 426	29 426	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	72 027	72 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	237 592	237 592	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	212 862	212 862	
Charges constatées d'avance	11 955	11 955	
TOTAL	**1 182 844**	**1 181 096**	**1 747**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	140 886	140 886		
Personnel et comptes rattachés	516 551	516 551		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	242 774	242 774		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	308 485	308 485		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	34 159	34 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	98	98		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	28 375	28 375		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 271 328**	**1 271 328**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/04/2024	Exercice clos le 30/04/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 238.46
Dettes fiscales et sociales	735 424.72	1 277 989.84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**735 424.72**	**1 303 228.30**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/04/2024	Exercice clos le 30/04/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 238.46
40810700 Achats de marchandises np		25 238.46
Dettes fiscales et sociales	735 424.72	1 277 989.84
42820000 Dettes provis. pr congés à payer	106 711.11	104 730.98
42860000 Personnel - primes à payer	409 720.00	762 520.00
43820000 Charges sociales s/congés à payer	48 768.75	49 932.86
43860000 Charges sociales - primes à payer	144 104.20	338 672.00
44863200 Taxe d'apprentissage cap	1 710.66	
44863500 Cet à payer	21 497.00	19 221.00
44863700 T.v.t.s cap	2 913.00	2 913.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**735 424.72**	**1 303 228.30**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 30/04/2024	Exercice clos le 30/04/2023
Produits d'exploitation		38 680
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		**38 680**

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 30/04/2024	Exercice clos le 30/04/2023
Charges d'exploitation	11 955	14 921
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**11 955**	**14 921**